

Parcours certifiant Le manager confirmé

DURÉE : 4 jours

31h en présentiel (déjeuners de travail inclus) | 28h à distance

PRIX : 2580.00 € HT (3096.00 € TTC)

PARTICIPANTS

- Managers confirmés.
- Managers de managers ou de chefs d'équipes.
- Cadres supérieurs ou dirigeants.
- Membres du comité de direction.

PRÉREQUIS : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS

- ▶ Développer son leadership et son pouvoir d'influence.
- ▶ Piloter la hiérarchie intermédiaire et les gestionnaires de projet.
- ▶ Déléguer des responsabilités et superviser leur exécution (en direct ou à distance).
- ▶ Construire et préserver la cohésion dans une équipe ou entre les équipes.
- ▶ Encourager les talents et développer les compétences.
- ▶ Contribuer au bien-être de ses collaborateurs afin de favoriser leur engagement.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE

Mobiliser une équipe de managers autour d'une vision commune

- Développer des relations de confiance auprès de chacun de ses collaborateurs.
- Relayer la stratégie de l'entreprise de façon motivante.
- Communiquer de façon claire sur les résultats attendus.
- Accompagner l'autonomie, la proactivité et la prise de risque.

Communiquer efficacement avec ses collaborateurs

- Combiner le management directif, persuasif, participatif et déléguatif.
- Renforcer l'impact de ses réunions et de ses présentations.
- Communiquer avec doigté dans les situations difficiles.
- Piloter l'innovation et la résistance au changement.

Optimiser l'utilisation du temps et des ressources disponibles

- Déléguer les responsabilités et superviser leur exécution.
- Clarifier les modalités de fonctionnement et l'allocation des ressources.
- Organiser des projets transversaux (mise en place d'un système d'information partagé).
- Manager ses équipes à distance avec à la fois plus d'autonomie et plus de rigueur dans le reporting.

Encourager la transversalité et renforcer le sentiment d'appartenance

- Maintenir l'équilibre entre la sécurité et la stimulation permanente.
- Entretenir la motivation (individuelle et collective) dans les périodes de crise ou de transformation.
- Encourager la collaboration active, formelle ou informelle.
- Réguler les tensions internes, les rivalités personnelles et les conflits éventuels.

Favoriser l'autonomie et la réalisation du potentiel individuel et collectif

- Mesurer la performance individuelle et collective.
- Repérer les talents cachés et les potentiels sous-utilisés.
- Identifier les besoins en formation et en recrutement (externe ou interne).
- Accompagner la montée en compétence et en autonomie de ses collaborateurs.
- Adopter une posture de manager-coach (écouter, questionner, conseiller, soutenir).



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PMLMC

CLIQUEZ ICI



Protéger l'équilibre, la qualité de vie et l'engagement

- Adopter des postures d'ouverture bienveillante et de proactivité relationnelle.
- Maîtriser ses réactions émotionnelles et leur impact.
- Protéger la qualité de vie au travail (locaux, horaires, télétravail, ambiance conviviale et respectueuse).
- Intégrer la « singularité » de ses collaborateurs et les conditions de leur équilibre.

DEUXIEME PARTIE

L'atelier de certification Management (1 jour)

Déroulement :

- > Avant l'atelier, chaque candidat complète un questionnaire d'auto-évaluation sur la plateforme Performances-talents pour identifier ses forces et ses axes d'amélioration.
- > Les candidats participent à un parcours composé de 5 étapes, chacune conçue pour évaluer une compétence clé du management. Chaque palier à un thème, un objectif et des critères d'évaluation précis.
 - > Les apprenants sont évalués à la fois par les autres participants et par un évaluateur qui intervient pour observer, guider et évaluer les compétences mises en action.

LA CERTIFICATION

Aptitudes évaluées :

1. Affirmer sa décision dans un environnement complexe et réagir de manière appropriée à la diversité des circonstances.
2. Déléguer efficacement une tâche, une mission, une responsabilité en adaptant sa communication à son interlocuteur.
3. Remotiver un collaborateur et l'accompagner dans l'atteinte de ses objectifs.
4. Conduire un entretien en adaptant sa posture à la diversité des situations.
5. Recadrer un collaborateur dont le comportement est inapproprié.

Chaque participant sera confronté à :

- des mises en situation contextualisées et réalistes,
- des études de cas interactives,
- un décryptage de vidéo situationnelle,
- des échanges de pratiques,
- des feedback pédagogiques,
- une évaluation collective des compétences managériales.

Dans chaque atelier, les participants sont issus de différentes formations ce qui enrichit encore plus le partage de connaissances.

Un test de positionnement
sera envoyé aux participants
en amont de la formation.

Tour de table pour
recueillir les attentes
des participants.

Moyens pédagogiques :
Support de cours - Exercices
pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis :
Réalisée en fin de formation
par un questionnaire.

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation